

“ Son corps fut présenté à l'église
“ de la paroisse, pour y faire son servi-
“ ce ; et M. de Belmont, Supérieur du
“ Séminaire de Montréal et Grand-Vi-
“ caire, prononça une très-belle oraison
“ funèbre à sa louange. On rapporta
“ ensuite le corps dans l'église de la
“ Congrégation, où il fut inhumé auprès
“ de celui de M. LeBer son père. ”

Le lendemain, il y eut encore un
autre service solennel.

L'inscription suivante, écrite en
lettres d'or, fut placée sur la tombe de
la Sœur LeBer, par les Sœurs de la
Congrégation :

“ Ci gist vénérable Sœur Jeanne
“ LeBer, bienfaitrice de cette maison,
“ qui ayant été recluse, quinze ans,